

« COVID-19 »

Quelques adaptations de notre vie scolaire - secondaire

Afin de vivre des jours de classe harmonieux tout en répondant aux mesures sanitaires, il nous faudra suivre les exigences suivantes:

1. Port du masques:

- Le masque devra être porté tout le temps et partout dans l'enceinte de l'établissement ;
- Il sera autorisé, en maintenant au mieux la distanciation physique, d'ôter le masque aux temps de récréations du matin et du midi dans les espaces extérieurs ;
- Chaque élève devra apporter ses masques (1 pour le matin, 1 pour l'après-midi). La Fédération Wallonie-Bruxelles et l'école ne fourniront plus de masques ;
- Pour tout élève refusant le port du masque, les parents seront appelés (élèves mineurs). L'élève aura à quitter l'établissement ;
- Si le masque est obligatoire dans les vestiaires, il ne devra être porté lors des activités du cours d'éducation physique.

2. « La bulle-classe » :

- Afin de respecter au mieux et dans la mesure de la faisabilité les « bulles-classes » :
- Aux débuts de périodes (8h10-9h- et 13h30) et après la récréation du matin, chaque élève rejoindra le panneau indiquant sa classe (1^{er}, 2^e et 3^e années comme précédemment dans la cours de récréation - 4^e, 5^e et 6^e sous la pointe ou sous le restaurant scolaire). Les classes monteront ensuite selon la suite indiquée par les éducateurs en suivant des escaliers distincts ;
 - Les horaires sont travaillés afin de maximaliser les cours sur 2 périodes consécutives et les locaux choisis afin de minimaliser les déplacements ;
 - Tout déplacement dans les corridors se fait dans le respect de la « bulle-classe » ;
 - Tout attroupement doit être évité aux sorties et entrées de l'école.

3. Repas:

- Les temps de midi et repas se dérouleront de manière traditionnelle. Dans la mesure du possible, pensez à respecter la « bulle-classe » ; sans quoi, la distanciation physique s'impose ;
- Au restaurant scolaire, les élèves auront à s'asseoir par « table-classe » ;
- Les cornets de pâtes des mardis seront maintenus, mais seront servis et mangés à la « table-classe » ;
- Les ventes de frites des jeudis seront momentanément supprimées. Il sera toujours possible de manger, à la « table-classe » le menu du jeudi qui sera, comme de tradition, garni de frites.

4. Hygiène:

- Chaque élève de 1^{er}, 2^e et 3^e aura, en entrant dans l'école à la « pointe » à se frotter les mains au distributeur de gel hydroalcoolique ;
- En entrant en classe, et en la quittant, chaque élève aura à se laver les mains (savon à l'évier ou gel hydroalcoolique) ; il en sera de même pour tout passage aux toilettes.



Athénée Royal Woluwe-Saint-Lambert

Concernant vos repas de midi, outre les repas chauds et les distributions de sandwiches maintenus, il vous est toujours loisible d'apporter votre propre repas.

De plus, toutes les règles devenues maintenant connues (éternuements ou toux dans le coude, utilisation de mouchoirs en papier, ...) restent d'application dans le suivi des 4 priorités ordonnées :

1. Le respect de la « Bulle-Classe » ;
2. la distanciation physique ;
3. l'hygiène des mains ;
4. le masque.

Enfin, sachez que, contrairement aux reprises partielles des mois de mai et juin, tout élève est à nouveau en obligation scolaire.

Chers élèves, chers parents, c'est avec un bonheur intense que nous vous retrouverons toutes et tous en notre école.

Nous vous souhaitons, malgré ces circonstances inédites, la meilleure rentrée scolaire.

Pour l'ensemble des membres du personnel de l'Athénée,
P. Hallemands, Directeur



Ce talon est à rendre à votre titulaire de classe pour le lundi 7 septembre au plus tard.

Je soussigné(e),, père, mère, tuteur, de l'élève de la classe (ou élève majeur(e)) déclare avoir pris connaissance du document ci-dessous et m'engage à ce qu'il soit respecté.

Ce document, disponible via le site de l'école, vous sera remis le jour de votre arrivée à l'école.

Signature

Rue de l'Athénée Royal, 75-77

1200 Bruxelles

Tél : 02/776.82.60

<http://www.arwsl.be>

info@arwsl.be

Fax : 02/776.82.90